

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne

L'innovation et les modes de vie sains stimulent la croissance dans certaines autres cultures



par Matthew Shumsky
Division de l'agriculture

Date de diffusion : le 22 mars 2018



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

L'innovation et les modes de vie sains stimulent la croissance dans certaines autres cultures

par **Matthew Shumsky**

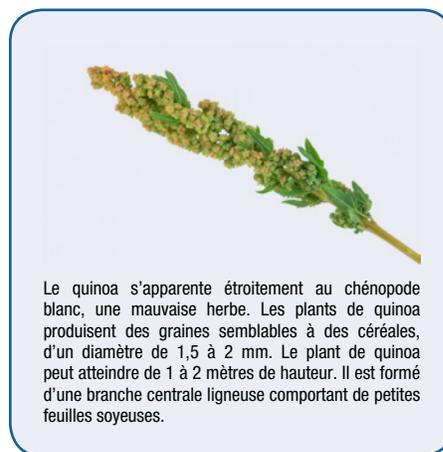
Les exploitations agricoles canadiennes cherchent à accroître leurs bénéfices d'exploitation en tirant parti des tendances de consommation axées sur les modes de vie sains.

Les exploitations agricoles accordent davantage d'importance aux produits agricoles santé, et elles mettent l'accent sur certaines variétés connues sous le nom d'« autres cultures » pour essayer de répondre aux besoins des consommateurs.

Les grandes cultures typiques comprennent le blé, l'avoine et l'orge. Les pommes, les poires et les prunes sont des exemples de cultures de fruits typiques, alors que le maïs sucré, les tomates et les concombres sont des exemples de cultures de légumes typiques.

En revanche, des produits agricoles comme les graines de carvi, le chanvre, la lavande et la coriandre font partie des « autres grandes cultures », alors que les noisettes, les groseilles et les mûres font partie des « autres cultures de fruits ». Des produits agricoles comme les fines herbes, la rhubarbe et les melons sont quant à eux des exemples d'« autres cultures de légumes ».

Dans le cadre du Programme du recensement, les données sur les « autres » produits sont recueillies au moyen de champs de réponse écrite, et les réponses sont codées et regroupées dans des catégories de produits semblables. Cette approche peut entraîner une sous-déclaration de certains produits, lorsque les producteurs ne déclarent pas ces produits de manière précise. Le présent article porte sur certains « autres » produits agricoles courants et sur leur évolution pendant la période intercensitaire de 2011 à 2016.



Autres grandes cultures

La superficie cultivée de quinoa, reconnu pour sa composition sans gluten et sa teneur élevée en protéines, a affiché une forte croissance depuis 2011. Les exploitations agricoles ayant déclaré produire du quinoa ont vu leur superficie cultivée totale passer de 312 acres en 2011 à 11 868 acres en 2016 (graphique 1).

Sur le plan culinaire, le quinoa est principalement utilisé de manière semblable au riz, mais il est aussi utilisé comme ingrédient dans les pâtes, les céréales pour petit déjeuner, les grignotines et les produits de boulangerie-pâtisserie.

Le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré produire du quinoa a aussi augmenté de façon marquée, passant de 8 en 2011 à 118 en 2016.

Pendant la même période, les exploitations agricoles ayant déclaré produire du fenugrec, une plante annuelle dont les graines sont utilisées pour leurs bienfaits médicinaux dans le traitement des troubles digestifs, ont connu une croissance semblable. La superficie cultivée de fenugrec a crû de presque sept fois entre 2011 et 2016, la superficie totale passant de 414 acres à 2 809 acres (graphique 1).

Le fenugrec a aussi comme avantage d'avoir divers usages culinaires. Ses graines peuvent être utilisées dans des caris et des chutneys ou encore être moulues pour la fabrication d'épices, et ses feuilles, en petites quantités, peuvent servir d'assaisonnement. En outre, ses graines peuvent être raffinées et servir à la production d'huiles essentielles pour aromatiser les confiseries.

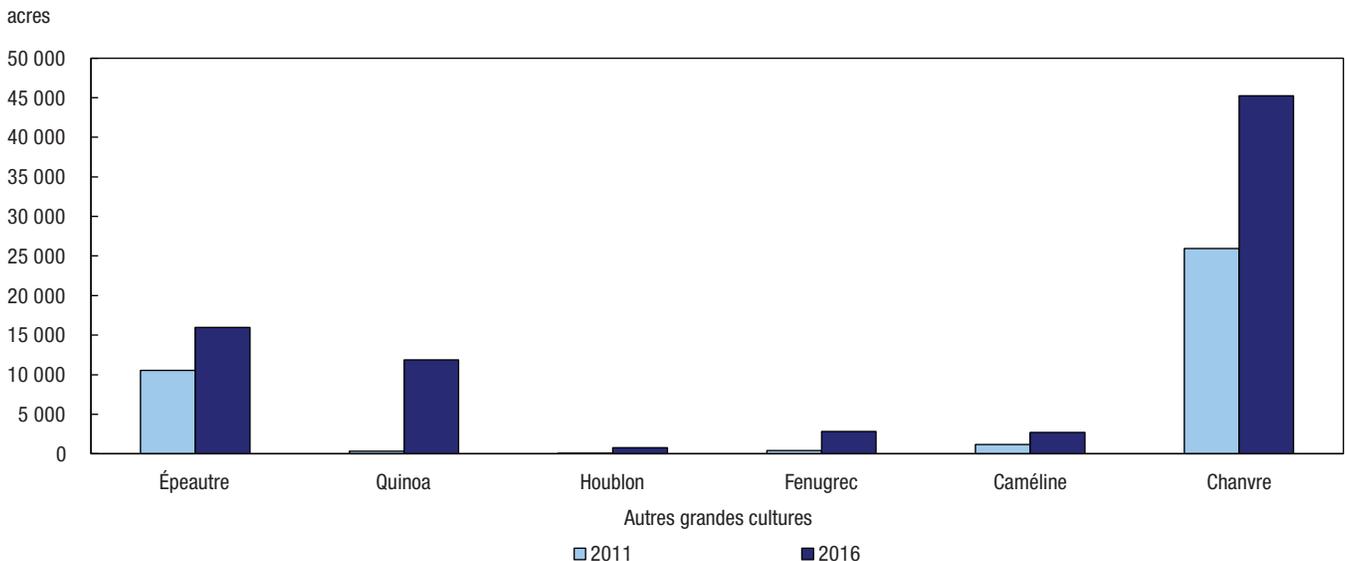


Même si le houblon est normalement surtout associé à la production de bière, cette « autre grande culture » est aussi utilisée comme herbe médicinale pour aider à la digestion et réduire la tension nerveuse. La superficie totale cultivée de houblon est passée de 97 acres en 2011 à 789 acres en 2016 (graphique 1).

Il convient de souligner que les ventes canadiennes totales de bière, en valeur (données en milliers de dollars canadiens), ont augmenté de façon constante, passant de 7 331 092 \$ en 2011 à 7 568 616 \$ en 2016.¹

Les exploitations agricoles ayant déclaré produire d'« autres grandes cultures », comme la caméline et l'épeautre, ont aussi connu une croissance positive.

Graphique 1
Superficie totale consacrée aux autres grandes cultures, Canada, 2011 et 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture (3438).

L'épeautre est une forme de blé, et il est en grande partie cultivé selon des méthodes de production biologique pour des marchés de spécialité. Les exploitations agricoles ayant déclaré produire de l'épeautre ont cultivé une superficie totale de 15 958 acres en 2016, en hausse par rapport à 10 526 acres en 2011 (graphique 1).

Même si la superficie cultivée de fenugrec a connu une croissance plus rapide que celle de la caméline depuis 2011, la superficie totale des deux cultures était semblable en 2016. Selon les données déclarées par les exploitations agricoles, la superficie cultivée de fenugrec représentait 2 809 acres, tandis que celle de caméline représentait 2 703 acres (graphique 1).

La caméline suscite de l'intérêt depuis quelques années en raison de son utilisation comme huile alimentaire bonne pour la santé. Cette plante oléagineuse est une bonne source d'acides gras oméga-3 et oméga-6, qui contribuent à faire baisser l'hypertension et le cholestérol.

La caméline n'est pas uniquement utilisée pour des produits liés à la santé. Elle est aussi utilisée comme aliment pour animaux aquatiques, comme lubrifiant, et elle pourrait être une source de biocarburant.

Le chanvre industriel est une « autre grande culture » émergente qui a connu une forte croissance.

Le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré produire du chanvre industriel a augmenté, passant de 132 en 2011 à 224 en 2016. Pendant la même période, la superficie cultivée est passée de 25 937 acres à 45 245 acres (graphique 1).

1. Statistique Canada, Tableau CANSIM 183-0024 (<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=1830024&tabMode=dataTable&p1=-1&p2=9&srchLan=-1>).

Le chanvre et la marijuana proviennent tous les deux de l'espèce *Cannabis sativa*, mais il est important de souligner que le chanvre produit de faibles concentrations (moins de 0,3 %) de tétrahydrocannabinol (THC), le composant actif de la marijuana qui a des effets psychoactifs.

Contrairement à la marijuana, cette « autre grande culture » qu'est le chanvre présente de nombreuses vertus nutraceutiques. L'huile de chanvre contient de grandes quantités d'acides gras oméga-3 et oméga-6 essentiels, qui contribuent à faire baisser la tension artérielle et à réduire le risque de maladie cardiovasculaire. Les graines de chanvre, qui sont de petites noix, contiennent des acides aminés essentiels qui contribuent au contrôle musculaire ainsi qu'à la fonction cérébrale et à la fonction nerveuse.

En plus de ses vertus médicinales, le chanvre industriel a divers usages fonctionnels. Les fibres de chanvre sont réputées pour leur résistance et leur souplesse, ce qui fait de cette plante un biocomposite idéal pour la fabrication de pièces automobiles et aérospatiales. De plus, les fibres de chanvre ont aussi une grande capacité d'absorption, ce qui peut être utile lors de nettoyages en cas de déversements de pétrole et d'essence.



Le chanvre industriel est une plante annuelle verte de grande taille qui fait partie de la famille des cannabacées. Ses feuilles sont palmées et comportent jusqu'à 11 folioles. Un plant peut atteindre de 1,5 à 4 mètres de hauteur et produire une racine pivotante de 15 à 30 cm de longueur. Une importante différence entre le chanvre et la marijuana est la concentration de THC que les plantes contiennent. Le règlement sur le chanvre est administré par Santé Canada, et la concentration de THC doit être inférieure à 0,3 %.

Autres cultures de fruits

Le nombre de producteurs de camerises et d'autres petits fruits a connu une augmentation considérable.

De 2011 à 2016, le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré produire des camerises et d'autres petits fruits a triplé, atteignant 549 exploitations.

La croissance de cette « autre culture de fruits » peut être attribuée à des recherches scientifiques novatrices, qui ont permis de découvrir que la camerise est une culture viable en raison de sa capacité à résister aux températures glaciales canadiennes.

En plus de résister à l'hiver, la camerise est bonne pour la santé. Ses fruits sont riches en antioxydants et en vitamines.

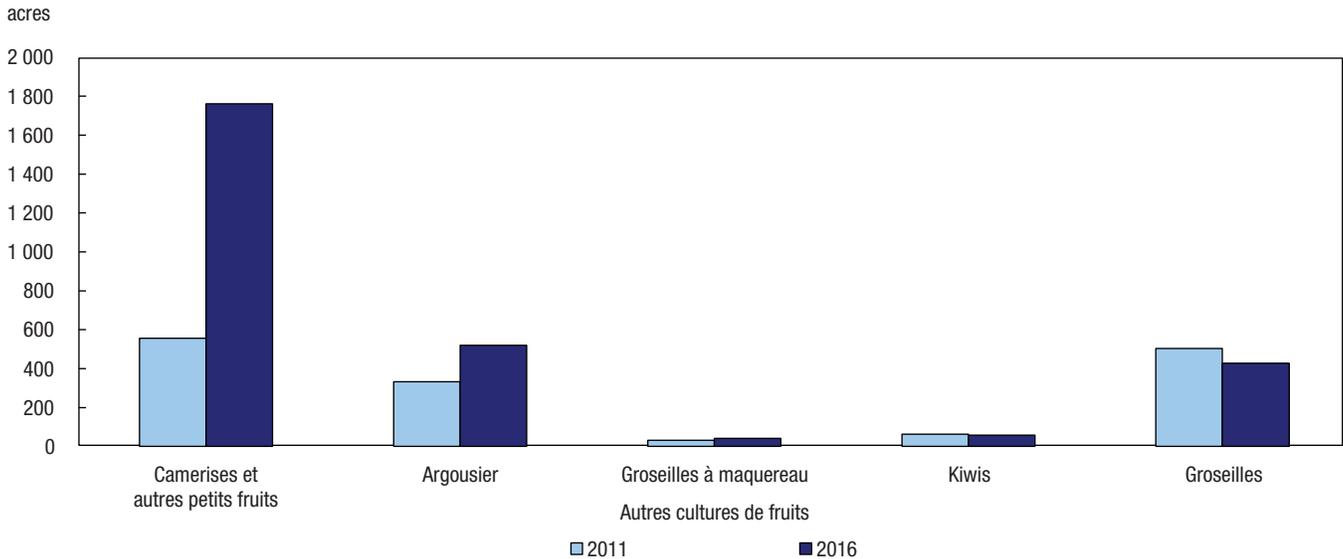
L'augmentation de la superficie cultivée de 2011 à 2016 est un autre signe de l'intérêt que suscitent la camerise et les autres petits fruits. La superficie cultivée dans les exploitations agricoles ayant déclaré produire des camerises et d'autres petits fruits a augmenté, passant de 557 acres en 2011 à 1 761 acres en 2016 (graphique 2).



Le plant de camerise est un arbuste à feuilles caduques qui peut atteindre 2 mètres de hauteur, et dont les feuilles mesurent généralement de 3 à 8 cm de longueur. Les petits fruits qu'il produit ont une longueur de 1 à 4 cm, et ressemblent beaucoup aux bleuets. La saveur de la camerise correspond à un mélange de bleuets et de framboise.

Graphique 2

Superficie totale consacrée aux autres cultures de fruits, Canada, 2011 et 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture (3438).

Le nombre d'exploitations agricoles produisant de l'argousier, réputé pour ses usages pharmaceutiques pour le traitement de la peau, a aussi beaucoup augmenté. Le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré en produire a doublé de 2011 à 2016, s'établissant à 126 exploitations agricoles au total.

Non seulement le nombre d'exploitations agricoles produisant de l'argousier a-t-il augmenté, mais la superficie consacrée à cette culture s'est accrue de 56,3 % de 2011 à 2016, la superficie totale atteignant 520 acres (graphique 2).

En plus de ses vertus médicinales, l'argousier sert à un certain nombre d'usages alimentaires. Ses fruits peuvent produire des jus riches en vitamines et en protéines, tandis que ses feuilles peuvent être infusées pour produire un thé nutritif.

Le kiwi rustique est une nouvelle culture faisant partie des « autres cultures de fruits » qui suscite de l'intérêt. Proche parent du kiwi duveteux (le kiwi), cette variété rustique s'est avérée capable de résister au climat canadien.

Le nombre d'exploitations agricoles produisant des kiwis a augmenté de 25,0 % de 2011 à 2016, s'établissant à 45 exploitations agricoles. La superficie cultivée de kiwis a diminué légèrement, passant de 64 acres à 58 acres pendant cette même période. Connus principalement comme fruits frais, les kiwis sont aussi utilisés pour leurs qualités ornementales (graphique 2).

Un phénomène semblable a été observé parmi les exploitations agricoles productrices de cassis, de gadelles ou de groseilles à grappes. Le nombre de producteurs a augmenté de 18,6 % de 2011 à 2016, atteignant 350 exploitations agricoles. Pendant la même période, la superficie cultivée consacrée aux cassis, aux gadelles et aux groseilles à grappes a diminué, passant de



L'argousier est un arbuste à feuilles caduques qui peut normalement atteindre de 0,5 à 0,6 mètre de hauteur. Ses feuilles, ses branches et ses fruits peuvent tous servir à la fabrication de produits agricoles. La forme et la couleur de ses fruits peuvent varier; ceux-ci peuvent être de couleur jaune ou orange, et de forme sphérique ou ovoïde.



Contrairement au kiwi auquel il s'apparente, le kiwi rustique, aussi connu sous le nom de kiwi arctique, n'a aucun poil ni duvet sur sa surface. Ce fruit en forme de raisin est de couleur verte, et l'intérieur est tendre et moelleux. Cette « autre culture de fruits » appartient à la famille des Actinidiaceae.

504 acres en 2011 à 427 acres en 2016. Le cassis, la gabelle et la groseille à grappes sont aussi connus pour leur capacité d'adaptation, et ils sont suffisamment résistants pour être produits dans divers types de terre de jardin (graphique 2).

Les groseilles à maquereau sont elles aussi réputées pour leur capacité d'adaptation et leur résistance, leurs fleurs résistant au gel et leurs fruits pouvant résister à des températures inférieures à zéro degré Celsius. Le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré produire des groseilles à maquereau a augmenté de plus de 50,0 % de 2011 à 2016, s'établissant à 90 exploitations agricoles, alors que la superficie cultivée a aussi augmenté, passant de 32 acres à 42 acres au cours de cette même période (graphique 2).

Les cassis, les gabelles ou les groseilles à grappes et les groseilles à maquereau sont utilisés dans des produits alimentaires comme les confitures, les gelées, les tartes et d'autres desserts. Le cassis est particulièrement riche en vitamine C et il est utilisée dans des jus.



Autres cultures de légumes

Les agriculteurs canadiens ont pris note de l'accession du chou vert frisé (kale) au statut de superaliment suprême. Les bienfaits nutritionnels de ce légume-feuille ont contribué à stimuler une demande florissante de la part des consommateurs, une demande à laquelle les exploitants agricoles doivent répondre.

Selon les données tirées du Recensement de l'agriculture, la superficie cultivée de chou vert frisé a crû de presque cinq fois entre 2011 et 2016, s'établissant à un total de 448 acres (tableau 1).

Au cours de la même période, le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré produire du chou vert frisé a plus que triplé, s'établissant à 265, en hausse par rapport aux 82 exploitations agricoles enregistrées en 2011 (tableau 2).



Tableau 1
Superficie d'autres cultures de légumes, Canada, 2011 et 2016

Autres cultures de légumes	Superficie		Variation
	2011	2016	
	acres		pourcentage
Légumes chinois	2 058	2 356	14,5
Ail	1 290	2 207	71,1
Patates douces	1 418	1 776	25,2
Chou vert frisé	92	448	389,9

Note : La superficie est arrondie au nombre entier le plus près. Les pourcentages sont calculés à partir des totaux précis des superficies cultivées et arrondis à la première décimale.

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture (3438).

Une hausse de la superficie cultivée de patates douces a aussi été observée; les exploitations agricoles ont fait état d'une augmentation de 25,2 % de la superficie totale, celle-ci s'établissant à 1 776 acres en 2016 (tableau 1).

La patate douce est réputée pour ses bienfaits nutritionnels, car elle est riche en vitamines et en antioxydants. Elle contient aussi du fer, qui peut aider à renforcer le système immunitaire.

Il convient de souligner que, tandis que les exploitations agricoles ayant déclaré produire des patates douces ont connu une croissance de leur superficie totale de 2011 à 2016, le nombre de ces exploitations agricoles a diminué de 66,7 % durant cette même période atteignant un total de 65 (tableau 2).

Les données sur les exploitations agricoles qui cultivent la patate douce suivent les mêmes tendances que celles observées dans l'industrie agricole canadienne en général. Selon les résultats du Recensement de l'agriculture de 2016, même si en général le nombre d'exploitations agricoles est moins élevé en 2016, celles-ci sont généralement de plus grande taille qu'en 2011.²



La patate douce appartient à la famille des plantes convolvulacées. Cette plante grimpante comprend une racine tuberculeuse comestible de couleur orange-jaune-brun.

Tableau 2
Nombre d'exploitations agricoles déclarant d'autres cultures de légumes, Canada, 2011 et 2016

Autres cultures de légumes	Exploitations agricoles		
	2011	2016	Variation
	nombre	nombre	pourcentage
Légumes chinois	83	98	18,1
Ail	1 315	2 251	71,2
Patates douces	195	65	-66,7
Chou vert frisé	82	265	223,2

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture (3438).

Parmi les « autres cultures de légumes », le nombre de producteurs d'ail a aussi connu une croissance marquée de 2011 à 2016. Le nombre d'exploitations agricoles productrices d'ail a augmenté de 71,2 %, pour atteindre un total de 2 251 exploitations agricoles (tableau 2).

L'ail est réputé pour ses usages alimentaires, mais ce légume est également une source de produits médicaux à valeur ajoutée. L'ail est réputé pour contenir de l'allicine, un antibiotique naturel qui peut aider à traiter le cholestérol, à améliorer la circulation sanguine et à renforcer la capacité immunitaire. Par ailleurs, l'ail est maintenant distribué et vendu couramment comme supplément à base de plantes sous forme de gélules, de comprimés et d'extraits liquides.

Vente directe

Le recours aux méthodes de vente directe varie selon les « autres cultures de légumes et de fruits ». Les exploitations agricoles produisant des groseilles à maquereau affichaient un taux de vente directe de 77,8 %. Ce pourcentage représentait plus du double du taux de vente directe (34,7 %) observé parmi les exploitations agricoles ayant déclaré cultiver des légumes chinois (tableau 3).



Ce qui caractérise l'ail canadien, c'est la variété des cultures. La plante herbacée vivace s'adapte à la topographie régionale, ce qui permet la création de souches diversifiées, comme les variétés à col rigide et les variétés à col souple, ainsi que des variétés comme l'ail éléphant.

2. Statistique Canada. « Recensement de l'agriculture de 2016. » (<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170510/dq170510a-fra.htm?indid=10441-1&indgeo=0Fsuperficie>) *Le Quotidien*. 10 mai 2017. Numéro de catalogue 11-011-X

Les producteurs d'un certain nombre d'« autres cultures de légumes et de fruits » suivent généralement les tendances de l'industrie. Selon les données du Recensement de l'agriculture de 2016, quatre exploitations agricoles mixtes (qui produisent des fruits et des légumes) sur cinq ont recours à la vente directe.³ Les exploitations agricoles productrices de cassis, de gadelles et de groseilles à grappes ont fait état d'un taux de vente directe de 76,0 %, tandis que ce taux était de 75,5 % pour les producteurs d'ail. Les exploitations agricoles productrices de chou vert frisé ont affiché un taux légèrement plus faible, soit de 75,1 % (tableau 3).

Tableau 3
Recours à la vente directe par les exploitations agricoles déclarant d'autres cultures, Canada, 2016

Autres cultures	Exploitations agricoles ayant recours à la vente directe pourcentage
Groseilles à maquereau	77,8
Groseilles	76,0
Ail	75,5
Chou vert frisé	75,1
Kiwis	66,7
Patates douces	63,1
Camerises et autres petits fruits	56,5
Argousier	49,2
Légumes chinois	34,7
Épeautre	27,3
Caméline	16,7
Quinoa	13,6
Fenugrec	9,1
Chanvre (industriel)	4,9

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture (3438).

Les exploitations agricoles ayant déclaré cultiver d'« autres grandes cultures » comme l'épeautre, la caméline, le quinoa, le fenugrec et le chanvre affichent des taux de vente directe nettement plus bas que les producteurs d'« autres cultures de légumes et de fruits ». Ce phénomène est en grande partie attribuable au fait que les « autres grandes cultures », au lieu d'être vendues directement, sont généralement récoltées et envoyées à un transformateur avant de devenir des produits de consommation.

Répartition par province de la superficie des autres cultures

La production de certaines cultures est centrée sur des provinces en particulier. Par exemple, pour le fenugrec, 100 % de la superficie cultivée de 2 809 acres est située en Saskatchewan. De même, pour la patate douce, 98,8 % de la superficie cultivée de 1 776 acres est située en Ontario (tableau 4).

En revanche, d'autres cultures, comme l'ail, sont cultivées dans plusieurs provinces et dans des proportions diverses. Par exemple, le Québec cultive un peu plus du quart de la superficie consacrée à la production d'ail, soit légèrement plus que la Colombie-Britannique (22,0 %). L'Ontario affiche la superficie la plus importante consacrée à la production d'ail, les exploitations agricoles de cette province ayant déclaré 44,2 % des 2 207 acres consacrés à cette culture au Canada (tableau 4).

3. Statistique Canada. « La vente directe au Canada. » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-627-m/11-627-m2017015-fra.htm>) *Infographies*. 21 juin 2017. Numéro de catalogue 11-627-M.

Tableau 4
Superficie totale consacrée aux autres cultures, Canada et provinces, 2016

Autres cultures	Canada	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-
											Britannique
acres											
Fenugrec	2 809	0	0	0	0	0	0	0	2 809	0	0
Épeautre	15 958	0	68	0	0	3 435	7 365	1 122	2 851	818	299
Quinoa	11 868	0	0	0	0	x	352	905	9 525	1 042	x
Caméline	2 703	0	0	x	0	246	x	x	2 211	x	0
Chanvre (industriel)	45 245	0	x	0	x	2 149	732	12 929	13 329	15 689	296
Houblon	789	0	x	22	13	101	175	x	x	3	454
Groseilles à maquereau	42	0 ^s	1	2	2	24	8	1	x	x	1
Groseilles	427	5	30	10	3	142	73	5	46	62	52
Argousier	520	x	0	x	0	365	30	42	41	31	8
Kiwis	58	0	x	x	0	x	12	0	0	0	40
Camerises et autres petits fruits	1 761	2	12	195	74	655	148	26	341	169	139
Ail	2 207	5	6	31	17	582	976	18	18	69	485
Chou vert frisé	448	1	1	20	2	19	328	16	2	4	58
Patates douces	1 776	0	4	x	x	3	1 755	2	x	0	5
Légumes chinois	2 356	x	0	0	x	6	1 953	x	0	1	395

0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Note : La superficie est arrondie au nombre entier le plus près.

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture (3438).

Analyse des exportations

Pour de nombreuses « autres cultures », les exportations totales ont considérablement varié de 2011 à 2016. Tandis que les exportations totales de patates douces, de chanvre ainsi que de chou vert frisé et d'autres brassicacées comestibles semblables ont augmenté, les exportations totales d'« autres cultures » comme l'ail et le kiwi ont diminué au cours de cette même période.

Les exportations totales de patates douces ont augmenté de plus de trois fois alors que les exportations totales de chou vert frisé et d'autres brassicacées comestibles semblables ont augmenté de 92,8 % entre 2011 et 2016 (tableau 5).

En revanche, la valeur totale des exportations d'ail a diminué, passant de 624 926 \$ en 2011 à 583 616 \$ en 2016 (tableau 5).

Tableau 5
Valeur totale des exportations d'autres cultures, Canada, 2011 et 2016

Autres cultures	2011	2016
	dollars	
Patates douces	4 854 708	17 062 982
Groseilles noires, blanches ou rouges et groseilles à maquereau	..	132 960
Ail	624 926	583 616
Chanvre; étoupes et déchets de chanvre	35 415	137 386
Chou, chou-rave, chou vert frisé et autres brassicacées comestibles semblables	29 849 514	57 540 228
Kiwis	21 845	4 425
Quinoa	..	4 424 715

.. indisponible pour une période de référence précise

Sources : Statistique Canada et U.S. Census Bureau (consultées le 3 janvier 2018).

Analyse historique

Le présent article établit surtout une comparaison entre les données de 2011 et de 2016, mais il est important d'analyser les données historiques pour obtenir un portrait plus complet des données.

La superficie cultivée de fenugrec a augmenté régulièrement pendant la période visée par les quatre derniers recensements. De 2001 à 2006, les exploitations agricoles ayant déclaré produire du fenugrec ont vu augmenter de 105 acres la superficie consacrée à cette culture. En 2011, les exploitations agricoles produisant du fenugrec ont connu une autre augmentation de la superficie cultivée, cette dernière ayant augmenté de 130 acres par rapport à 2006. La tendance s'est maintenue en 2016, les exploitations agricoles productrices de fenugrec ayant enregistré une augmentation de 2 395 acres au chapitre de la superficie cultivée (tableau 6).

La superficie cultivée par les exploitations agricoles ayant déclaré produire du chou vert frisé a augmenté considérablement de 2011 à 2016, mais elle avait connu une modeste augmentation de 10 acres de 2001 à 2006. De 2006 à 2011, la superficie cultivée par les producteurs de chou vert frisé a augmenté de près de 17 acres, soit davantage que l'augmentation observée de 2001 à 2006, mais beaucoup moins que la croissance de 357 acres enregistrée de 2011 à 2016. Ces données confirment que la popularité du chou vert frisé est un phénomène relativement nouveau (tableau 6).

Parmi les « autres cultures de légumes », la patate douce est une autre culture dont la superficie cultivée a augmenté au cours des 15 dernières années. Selon les données historiques pour les exploitations agricoles ayant déclaré produire des patates douces, la superficie cultivée a augmenté pendant la période visée par les quatre derniers recensements. La superficie cultivée de patates douces a augmenté de 597 acres de 2001 à 2006, et de 659 acres de 2006 à 2011. La tendance s'est poursuivie en 2016, la superficie cultivée ayant augmenté de 358 acres par rapport aux données du Recensement de 2011 (tableau 6).

Dans les « autres cultures de fruits », une nouvelle tendance se dégage : la croissance de la superficie cultivée par les exploitations agricoles produisant de l'argousier. De 2006 à 2011, la superficie cultivée par les producteurs d'argousier a augmenté de 127 acres. La tendance s'est poursuivie en 2016, la superficie cultivée par les exploitations agricoles ayant déclaré produire de l'argousier ayant augmenté de 188 acres par rapport à 2011 (tableau 6)

Tableau 6
Superficie totale consacrée aux autres cultures, Canada, 2001 à 2016

Autres cultures	2001	2006	2011	2016
	acres			
Fenugrec	179	284	414	2 809
Épeautre	6 939	10 886	10 526	15 958
Quinoa	313	x	312	11 868
Ail	1 742	759	1 290	2 207
Chou vert frisé	65	75	92	448
Patates douces	162	759	1 418	1 776
Argousier	..	206	333	520

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Note : La superficie est arrondie au nombre entier le plus près.

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture (3438).

Conclusion

L'évolution des données sur certaines « autres cultures » démontre clairement que les producteurs mettent peut-être l'accent sur certaines cultures en vue de répondre aux besoins changeants des consommateurs.

En introduisant de nouvelles « autres cultures » (p. ex. le kiwi rustique) ou en misant sur les tendances relatives aux modes de vie sains (p. ex. le quinoa, la camerise et le chou vert frisé), les exploitations agricoles font preuve d'innovation et s'adaptent à l'évolution de la demande.

Termes

Autres grandes cultures : Toutes les grandes cultures produites dans des exploitations agricoles, à l'exception des cultures suivantes : blé, avoine, orge, mélanges de céréales, maïs, seigle, canola, soja, lin, pois secs de grande culture, pois chiches, lentilles, haricots secs ronds blancs, autres haricots secs, luzerne, foin cultivé et cultures fourragères coupées, graines de plantes fourragères, pommes de terre, graines de moutarde, tournesol, alpestris des Canaries, ginseng, sarrasin, betteraves à sucre et triticales. Voici quelques exemples d'« autres grandes cultures » : quinoa, houblon, fenugrec, radis oléifère, caméline et épeautre.

Autres cultures de fruits : Toutes les cultures de fruits produites dans des exploitations agricoles, à l'exception des cultures suivantes : pommes, poires, prunes et prunes à pruneaux, cerises douces et cerises aigres, pêches, abricots, raisins, fraises, framboises, canneberges, bleuets et saskatoons. Voici quelques exemples d'« autres cultures de fruits » : groseilles à maquereau, kiwis, noix, cassis, gadelles ou groseilles à grappes, argousier, camerises et autres petits fruits.

Autres cultures de légumes : Toutes les cultures de légumes produites dans des exploitations agricoles, à l'exception des cultures suivantes : maïs sucré, tomates, concombres, pois verts, haricots jaunes et verts, choux, choux chinois, choux-fleur, brocoli, choux de Bruxelles, carottes, rutabagas et navets, betteraves, radis, échalotes et oignons verts, oignons secs, céleri, laitues, épinards, piments et poivrons, citrouilles, courges et zucchini, et asperges. Voici quelques exemples d'« autres cultures de légumes » : légumes chinois, chou vert frisé, patates douces et ail.

Ferme de recensement : Exploitation agricole produisant au moins un des produits suivants pour la vente :

- Cultures : foin, grandes cultures, fruits de verger ou noix, raisins ou petits fruits, légumes, graines de semence;
- Animaux d'élevage : bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil, autres animaux;
- Volaille : poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes, autres volailles;
- Produits d'origine animale : lait ou crème, œufs, laine, fourrure, viande;
- Autres produits agricoles : arbres de Noël, gazon, produits de serre ou de pépinière, champignons, miel ou abeilles, sirop d'érable et ses produits.

Vente directe : Les exploitants agricoles ont recours à la vente directe pour favoriser la croissance de leur entreprise et vendre des produits directement aux consommateurs. La vente directe peut être répartie entre quatre méthodes :

- Ventes à la ferme, kiosques (stands), autocueillette;
- Marchés publics;
- Agriculture soutenue par la communauté;
- Autres méthodes.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas comprises dans les totaux nationaux en raison des contraintes imposées par la confidentialité des données et parce que la définition d'une exploitation agricole diffère dans ces deux territoires.

Il convient de souligner que tous les produits agricoles faisant partie des « autres cultures » ont été sélectionnés sans biais. Chaque produit agricole indiqué n'est qu'un sous-thème d'autres thèmes potentiels liés aux « autres cultures ».